

# Visite Saint-Quentin

Visite du 11/04/2024 à Saint-Quentin au sein de la Réserve Naturelle  
des Marais d'Isle et le parc d'Isle

## COMPTE RENDU COLLABORATIF

Journée fructueuse en évènements.

A la sortie de la gare de Saint-Quentin, le parc est situé à 800m.

Nous avons rendez-vous à 14h00 à la maison du parc de L'Isle. Un accueil chaleureux nous a été réservé. Une présentation des lieux nous a été faite entre le parc de détente, le parc zoologique et le bassin aquatique haut lieu de la biodiversité, l'ensemble s'étend sur plus de 100 hectares.

Dimitri sera notre guide sur l'ensemble de l'étang de la baie de L'Isle. Nous avons embarqué sur des bacôves pour la visite. Un bacôve est un bateau à moteur, en bois de chêne à fond plat de 9 mètres de long et 2 mètres de large et pèse 1.5 tonne. Cette embarcation à fond plat sert à se déplacer dans toute la région nord, sur tout type de fleuve ou rivière. Maintenant ils sont utilisés pour le transport de visiteurs dans le cadre de découverte des espaces naturels du site.

Durant pratiquement une heure de navigation, nous avons eu différentes explications sur ce milieu aquatique particulier ou faune, flore et citoyens cohabitent sans gêne aucune.

Ce milieu étant régulièrement entretenu, la biodiversité s'y développe d'une manière raisonnée. Les personnels en charge de ce site s'emploient à l'entretien et la préservation du bien-être de tous.

Cet espace aquatique est un étang de dix Hectares dont la profondeur est en moyenne deux mètres. La Somme traverse ce plan d'eau d'une manière naturelle, avec une pente relativement douce. Le guide qui nous a accompagnés a cependant précisé que cette hauteur d'eau était inhabituelle en cette saison. Cela étant dû en grande partie aux pluies continues et récentes. Il a même précisé qu'un certain temps va devoir s'écouler avant que de retrouver un niveau correct...

Au niveau flore, il a été recensé 35 espèces de libellules et également une vingtaine de nids de hérons sur site. Certaines espèces migratoires prennent leurs quartiers sur site pour y nicher en vue de la reproduction ce qui s'avère extrêmement intéressant pour cette préservation de biodiversité.

Le milieu est parfaitement protégé. Il est même prévu des séances de fauchage de certaines espèces de plantes, puis creusage en superficiel pour permettre la germination et le remplacement de certains végétaux. Les arbres ne sont pas non plus oubliés. Certains, qui ont cessé, de croître sont laissés sur place pour favoriser l'enrichissement des sols et l'accroissement et l'apparition éventuelle d'insectes.

A une certaine époque il y avait des zones de plage artificielle et la natation était pratiqué.

Afin de poursuivre sur le niveau biodiversité, nous notons également 150 espèces d'oiseaux. Entre autres des oiseaux migrateurs busard se reproduisent.

Les chauves-souris sont bien présentes avec neuf espèces, il y a une fois par an, la nuit, des observations de chauves-souris.

8 espèces d'amphibien et de mammifères. Cet étang abrite 17 espèces de poisson en eau douce. Un comptage mensuel est réalisé sur l'ensemble de l'étang, la flore est composée de 320 espèces dont la sigue vineuse avec 30 à 40 pieds

La roselière est surveillée de près pour permettre aux mares ou gouilles de ne pas disparaître.

L'ensemble du parc est une réserve naturelle de cinquante d'hectares

Pour l'exemple, sur les roselières, la fauche en trois sections par an permet une repousse plus rapide. Les roseaux coupés sont réutilisés pour le paillage des sentiers ou compostés.

Les actions d'étrépage consiste à prélever la partie superficielle des sols pour réactiver les graines d'antan.

La deuxième partie de la visite s'est orientée sur le "parc d'Isle Jacques Braconnier" qui est fermé le soir vers 20h. L'entrée y est gratuite. A cette entrée, le grand portail forgé avec la couronne qui indique le parc et un panneau réservé au règlement de cet espace. Au premier coup d'œil, on a déjà cette impression que la structure du parc est maîtrisée. C'est un parc qui emploie une trentaine de personnes.

Ce parc nous a donné une bonne impression sur notre travail de recherche concernant les berges de Seine. C'est un parc ouvert au public et sa signalétique simple sur des panneaux en bois permet d'indiquer les différentes aires à visiter ou des promenades. Des fresques animalières sont soit sur des murs ou des édifices maçonnés. Leur présence est importante car elles sont de très bonne qualité graphique et artistique.

Un circuit accrobranches de 7 Kilomètres et de sept niveaux est suspendu au-dessus de l'allée principale et permet d'observer les différents endroits aménagés du parc. Au premier abord nous avons eu un moment de réflexion de sa présence en ce lieu, mais bien étudiée et le respect de la nature permet de bien s'intégrer dans le décor.

De part et d'autre de l'allée centrale les espaces en verdure sont aménagés de secteurs où sont parqués des lapins, une fruitière ou des renards. L'ensemble est aménagé d'une façon réfléchie étudiée pour que le public soit en mesure d'observation permanente. C'est une réflexion de base que tout lieu entretenu est un point important et le point important aucun endroit est délaissé ou souillé, tout est net, ce qui ne laisse pas la place à aucun a priori de dégradation. C'est un point fort et qui a du sens. D'avantage faire confiance aux visiteurs et limiter la présence de personnel de surveillance. Le respect de l'environnement rentre dans une logique naturelle en les invitant à respecter le milieu.

La présence d'un kiosque en bois sur l'allée centrale pose une question sur sa présence en ce lieu, et c'est du fait qu'il est décoratif et mis à la disposition de tous. Peu de monde l'utilise comme on pourrait le penser pour des groupes ou autre. Sa présence est essentielle car il rentre dans du mobilier urbain.

Des toilettes automatiques sont mises à la disposition du public avec un entretien réalisé par une entreprise extérieure.

Le chalet du parc, lieu convivial et d'accueil pour tous, abrite les services de fonctionnalités du parc ainsi que des installations pédagogiques. Lieu où nous avons rendez-vous avec le service.

Quand on aborde le milieu urbain du parc, un espace pour trois tables de ping-pong en structure béton, plus loin une aire de jeux (bien aménagée) éloignée des zones de pause pour ceux qui viennent passer des moments paisibles. A noter la présence d'un manège pour les enfants.

Des tables sont mises à disposition pour le pique-nique, mais le barbecue n'est pas autorisé. Petite remarque, la présence de poubelle est bien là, mais les personnes ont un réflexe de ne rien laisser. Le projet de l'ouverture d'un lieu de restauration rapide est à l'étude mais suffisamment éloigné de la zone de promenade pour éviter de modifier les espaces paisibles et pas d'activité commerciale.

Vient ensuite un parc animalier en complément de cet espace naturel. Différentes espèces y sont présentées en milieu « naturel ». Le site ayant signé une convention avec le zoo de Beauval pour échange d'animaux. Là encore, il faut que tout un chacun soit sensibilisé que ce type d'aménagement a le mérite d'aider à la préservation des espèces. Ce que l'on peut considérer comme son but premier.

Il y a la présence d'une trentaine d'animaux (suricates et potamochères entre autres) dans des enclos aménagés. Trente personnes y travaillent. Au-delà de l'entretien du parc zoologique, ils reçoivent les groupes scolaires pour un travail pédagogique.

Un parc de cette nature représente un investissement important sur les trois communes qui collaborent au sein de l'agglomération. La création de ce parc est liée à une volonté politique de la région.

Ce lieu de convivialité sait partager le rythme de vie entre la faune, la flore et l'humain. Ce qui de nos jours apparaît extrêmement difficile. Voici l'élément positif retiré de cette visite.

Dans toute découverte, il est aussi important de savoir remercier. Dans un premier temps, merci à Christian d'avoir eu cette idée, à Eric, Lola et Abdeljalil de nous avoir amenés à découvrir ce lieu singulier.

Constat : la possibilité d'aménager un lieu de plusieurs activités différentes (sportives, de promenade, d'information ou de rencontres, préservation de la faune et de la flore...)

Il y a quelques années, la SEMARDEL accueillait le public pour présenter ce qui touche au traitement des ordures et déchets ménagers ; ce lieu n'existe plus : il serait utile de le recréer et un espace comme celui-ci s'y prêterait bien.

Ce lieu est aménagé sur trois communes, mais géré par une autorité unique. Le projet de PNU sur les bords de Seine de GPS s'étendra aussi sur plusieurs communes. Deux questions à engager :

- Pourrait-il être, entièrement ou partiellement géré par la Communauté d'agglo ?
- Si cela n'est pas possible, comment mettre en place une institution qui, à la fois, respecterait la « souveraineté » des communes et une gestion d'ensemble raisonnable de ce PNU ?